

Rabah Karali

L'Algérie face au défi du changement climatique, quand les discours "inondent" les actions.

« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. » C'est parfaitement le cas de le dire s'agissant de la préservation des ressources naturelles dans le monde. L'Algérie s'est résolument engagée au niveau international dans le combat pour la lutte universelle contre le fléau du changement climatique depuis la ratification de l'Accord de Paris sur le climat adopté fin 2015. Du reste, cet engagement qui s'est traduit ensuite par l'adoption d'un plan national climat (PNC) pour la période 2020-2030, doté d'une batterie de 156 actions à mener dont l'objectif escompté est la réduction d'un seuil minimum de 7 % au mieux de 22% des émissions de gaz à effet. Mais désormais, la grande question est de savoir quelles sont les impacts ainsi que les enjeux du changement climatique dans notre pays par rapport au PNC. Aussi, l'un des défis majeurs, sera avant tout, de provoquer l'éveil de la conscience collective, tout en faisant admettre à tout un chacun que l'urgence de prise de mesures immédiates mais durables peut éviter un préjudice irréparable à l'environnement qui, du coup peut mener à une violation du droit à la vie. Il est admis que le changement climatique a des conséquences encore plus graves au niveau du sud de la Méditerranée par rapport à sa rive Nord de la Méditerranée sachant que l'Algérie a connu, au cours du siècle dernier, une augmentation de température de 0,3°C par décennie ainsi qu'un déficit de pluviométrie de 15%. Ainsi, les principaux impacts du changement climatique se traduisent par une pénurie des ressources hydriques, la dégradation de la qualité de l'eau, l'intrusion des eaux marines au niveau des nappes aquifères et la détérioration des infrastructures, causée principalement par les inondations. Reportage...

Qu'en est-il en Algérie, dans le cas des inondations ?

La question est pertinente à juste titre. "Le malheur est toujours source d'expérience !", néanmoins, toutes les catastrophes naturelles qui ont endeuillé beaucoup de familles algériennes, force est de constater que les leçons ont été très peu retenues par les décideurs. Et pour cause, une majorité des experts que nous avons approché pour les besoins de notre reportage sont unanimes en déclarant que la stratégie des pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le changement demeure très mal adaptée et mal exécutée sur le terrain. Il faut garder à l'esprit que l'Algérie fait partie des pays à risque d'inondation. Plusieurs événements ont laissé une empreinte dans l'histoire du pays et se présentent sous la forme de plusieurs inondations comme celles de Mostaganem (1927), (Bab Oued 2001), Ghardaïa (2008). Nonobstant tous les discours officiels, la situation actuelle de la mise en œuvre de la politique nationale en matière de gestion de la crise climatique, il se trouve que le citoyen lambda demeure très dubitatif et ne comprend toujours pas pourquoi par exemple les catastrophes naturelles les plus dangereuses comme les inondations font autant de dégâts à chaque fois que l'on parle de pluie ? Le cas particulier des inondations mérite en effet beaucoup plus d'attention. Pas plus loin que le 5 septembre dernier, l'Algérie a connu un triste bilan suite aux conditions météorologiques exceptionnelles qui ont sévit notamment à l'est du pays où il est tombé 40 mm de pluie dans la wilaya de Batna, soit l'équivalent d'un mois de précipitations en moins de deux heures, causant des dégâts matériels impressionnants et la mort d'un couple, dont le véhicule avait été emporté par la crue de l'oued qui traverse la commune de Boumia. Malheureusement, les effets dévastateurs des inondations qui affectent aussi bien le nord que le sud du pays ne sont qu'un scénario remake de scènes presque apocalyptiques vécues durant et après le passage des eaux en furie. Le Professeur Abdelkrim Chelghoum, président du Club des risques majeures que nous avons rencontré maintes occasions, revient souvent à la charge dans ses sorties médiatiques en alertant sur les conséquences désastreuses que pourraient provoquer une éventuelle catastrophe naturelle. Il ressort de son analyse sur la question des inondations, que l'eau qui est la vie peut aussi devenir source de calamités en apportant les inondations, les sécheresses, la désertification et l'érosion. L'expert en risques majeurs regrette amèrement que la Loi 04-20 du 25 décembre 2004

relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes, dans le cadre du développement durable est restée lettre morte mettant en cause l'insouciance des pouvoirs publics et leur ignorance des risques d'inondations, lesquels, relève-t-il, ne cessent de faire des victimes et d'occasionner d'énormes pertes matérielles .

Beaucoup d'acteurs, peu d'actions

Comment ne pas déplorer l'absence de coordination entre tous les acteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique alors que pas moins de six départements ministériels sont impliqués dans la question du changement climatique mais chacun joue sa propre partition "environnementale" selon son approche du problème . Quant à la société civile, malgré la bonne volonté de ses membres, elle n'a pas les moyens de sa politique et donc elle reste prisonnière de ses initiatives. Il y a aussi l'instabilité institutionnelle qui demeure une spécificité algérienne par excellence , à l'exemple du ministère de l'environnement qui depuis 2012 a connu pratiquement un ministre chaque année ou des rattachements à d'autres secteurs. Les conséquences de cette défaillance dans la prise en charge du phénomène des inondations se chiffrent à des milliards de dinars engloutis par des travaux post-catastrophe, souvent inefficaces car entrepris dans l'urgence et la précipitation alors que reconstruire une infrastructure sévèrement endommagée ou limiter la vulnérabilité d'un territoire reste une équation à plusieurs inconnues très difficile à résoudre. L'exemple le plus frappant qui illustre parfaitement cet état de fait, n'est autre que celui des inondations de Bab el Oued, survenues le 10 novembre 2001, une date qui restera à jamais gravée dans la mémoire des habitants de Bab El-Oued et du pays tout entier. Une catastrophe dévastatrice qui a causé la mort de plus de 800 personnes, une centaine de disparus et des dégâts matériels estimés à 33 milliards de dinars. Les spécialistes évoquent plusieurs raisons, essentiellement, les constructions sur le lit des oueds alors que les responsables locaux ont laissé faire malgré l'existence d'un arsenal réglementaire et juridique des plus sévères.

Des stratégies obsolètes

La stratégie nationale de protection des villes et des infrastructures des travaux publics contre les inondations, élaborée en 2015, est actuellement en cours d'actualisation. Le délégué national aux risques majeurs au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, le Dr Abdelhamid Afra, a reconnu récemment que les inondations en Algérie constituent un risque majeur parmi quinze autres risques au sens de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable. A ce titre, il est prévu l'élaboration d'un plan général de prévention des risques majeurs qui sera adopté par décret. Ce plan doit fixer l'ensemble des règles et procédures visant à atténuer la vulnérabilité et à prévenir les effets induits par cet aléa. Une stratégie nationale de lutte contre les inondations a été élaborée par le ministère des Ressources en eau en 2015 dans le cadre du Programme d'appui au secteur de l'eau et de l'assainissement «Eau II» de l'Union européenne. Cette stratégie est en cours d'actualisation pour intégrer certains événements survenus durant la période 2015-2020. Elle va identifier et localiser les zones présentant le risque d'inondations selon cinq niveaux, à savoir très bas, bas, moyen, haut et très haut. Une carte préliminaire des zones à risque identifiées a été élaborée. Les résultats finaux seront présentés par groupe de wilaya. En effet, la stratégie nationale de 2015 a révélé une faiblesse dans les étapes de prévention et de prévision. Par ailleurs, les politiques de prévention souffrent encore d'un manque de connaissances sur la vulnérabilité globale des territoires pour prendre en compte les conséquences des inondations et la gestion des ouvrages de protection. Plus récemment, dans le même contexte, le ministre des ressources en eau , avait annoncé que « la stratégie nationale de lutte contre les inondations, qu'avait élaborée le ministère en 2017, sera agrémentée d'un plan de travail national pour la prise en charge des risques d'inondation liés au changement climatique ». La prévention des risques majeurs et son impact sur la vie économiques et sociale et environnementale des citoyens doit associer la

population pour développer la résilience et réduire les impacts .Selon le professeur Djilali de l'université de Bab-Ezzouar à Alger, lorsqu'on parle de catastrophe,on accepte que le risque est construit par la société et chacun dimensionne son risque par rapport à sa connaissance,son inconscience ou bien son ignorance. La connaissance ce qui permet de faire face aux risques majeurs d'où l'importance d'inculquer à tout un chacun ce que les experts appellent la culture du risque grâce à un travail effectué par les différents partenaires.

En conclusion ,il s'avere que les risques majeurs ne sont pas des événements naturelles mais le résultat d'un processus dont les phénomènes sont liés entre eux et ont des effets cascade, ceci a été mis en évidence par le GAR (Global Assesment Report).Du coup, la prise en charge de la problématique des risques liés aux désordres de la nature à cause du changement climatique requiert l'adoption d'une vision globale associant anticipation, réaction et action dans une démarche de coordination autant horizontale que verticale.C'est en fait le résumé de l'intervention de Mme Brigitte Leoni, Chargée de relations publiques UNDRR, lors du déroulement du 21 au 23 septembre 2020 de l'Atelier en ligne à destination des journalistes du Maghreb Association Africa 21, sous le thème de"La prévention des risques de catastrophes et changement climatique".

Par Rabah Karali

Diffusé sur :

1/ Média francophone algérien sur internet:

www.lapatrienews.com

2/Revue mensuelle:L'Actuel International

www.actuel-dz.com/